

PREMIER PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES
--

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMPI..316../F/2025-2026
POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU.

Date de publication : 12 / 11 / 2025

Date d'ouverture des Offres : 02 / 12 / 2025

1. Objet

Le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour «**la fourniture du matériel de bureau** » dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le marché est financé à 100 % par le budget général de l'Etat, exercice 2025-2026.

3. Spécifications du marché et allotissement

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi de 2018.

Les matériels sont à livrer dans un délai maximal de trente jours (30) jours calendaires, comptés à partir de la notification définitive du marché. Un soumissionnaire peut proposer un délai plus court. Le marché est constitué d'un lot unique.

4. Condition de participation

4.1 L'Appel d'Offres publié par le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement dont l'objet est indiqué au DPAO s'adresse à toute personne physique ou morale non exclue par les articles 161 et 162 du Code des Marchés Publics.

4.2 Les Soumissionnaires fournissent toute pièce que ***l'Autorité Contractante*** peut raisonnablement demander établissant à sa satisfaction qu'ils continuent d'être admis à concourir.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15h30heure, heure locale à l'adresse ci-après : au secrétariat de la Direction Générale de l'Administration et de Gestion sise au bâtiment principal du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement (Boulevard de la Liberté), Roherol, Bujumbura, Téléphone : 22223451 à partir du 02 / 12 / 2025

5.2 Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de : (50.000 FBU) non remboursables, versés sur le compte CC10003 ouvert à la BRB au nom de l'OBR.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de ce Ministère, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

Le Ministère répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard dans les cinq (5) jours calendaires précédant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse du Ministère indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

6. Garantie bancaire de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de deux million de mille franc burundais (2.000.000BIF)

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque ou une microfinance agréée par la BRB. Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaire à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **02/12/2025 à 9 h 30**. Toute offre reçue après la date et heure limites de dépôt ne sera pas considérée pour l'ouverture.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à **10 h 00' au bureau no 15 du Directeur Général de l'Administration et de la Gestion** en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents à l'ouverture signeront un registre attestant leur présence.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP assiste à la séance d'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le//2025

Le Responsable des Marchés Publics au Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement Marchés Publics

Amb. Edouard BIZIMANA

P. O. Ferdinand BASHIKAGO
Secrétaire

